



01 juillet 2021

Communiqué du SEOD

Assemblée des délégués du SEOD : comptes 2020 et projets acceptés

Les délégués des communes membres du SEOD se sont réunis jeudi 01 juillet 2021 à Boécourt dans le cadre de leur assemblée ordinaire semestrielle. Les comptes 2020 ont été passés en revue et le point a été fait sur l'extension de la décharge de Boécourt, sur l'installation des moloks et sur le projet de Centre de collecte et de valorisation des déchets.

Les comptes 2020 du SEOD ont été approuvés sans opposition, tandis que décharge a été donnée aux organes du syndicat. Ils présentent un bénéfice de 148'524 francs malgré une augmentation des charges. La gestion des ordures ménagères a généré un déficit de 24'440 francs. Les revenus des sacs à ordures ne couvrent donc pas complètement les coûts. La bonne santé financière du SEOD est due, comme au cours des années précédentes, au bénéfice réalisé à la décharge de Boécourt (384'796 francs). Les principales dépenses ont été effectuées pour le chantier de la décharge (2,710 millions) et en faveur de l'installation des moloks dans les communes (429'623 francs).

Sans doute un effet de la pandémie, les sacs taxés ont été vendus en grande quantité en 2020 avec une rentrée supplémentaire de 100'000 francs. En revanche, les déchets encombrants ont diminué de même que les containers des entreprises. Avec 5400 tonnes, le centre de compostage des déchets verts a battu le record précédent.

Les délégués des communes ont accepté un crédit d'études de 200'000 francs pour le projet d'ouvrage du futur Centre de collecte et de valorisation des déchets. Le concept prévoit des solutions modulaires qui permettent à chaque commune de choisir les prestations dont elle a besoin. Les législatifs des communes auront le dernier mot au cours de l'année. Le crédit permettra d'affiner les engagements financiers, les processus et le planning. Par la suite, des offres seront lancées pour diverses prestations (architecte, ingénieur, environnement, locaux, équipement, etc).

La halle de transbordement de la décharge est à la source de plusieurs problèmes, notamment l'envol de plastique et papier lorsque le vent souffle fortement. Un crédit de 380'000 francs a été accepté afin de fermer la halle. Concernant les moloks, les délégués ont appris que 133 moloks sur 192 ont été posés. Si tout va bien, tous les moloks seront posés cette année encore dans le district, sauf en ville de Delémont.

Avant l'assemblée, les délégués des communes ont eu l'occasion de visiter le nouveau bâtiment administratif de la décharge et le site de l'extension.

Contact : Michel Tobler, président du SEOD
079 296 68 75